

Image not found or type unknown



Restitution de dépôt de garantie

Par **Siiica**, le **11/09/2008** à **10:01**

bonjour...rnJ'ai quitté un logement le 28/06/2008 en cassant le bail (2mois de préavis) pour cause d'humidité dans l'appartement. Aujourd'hui (plus de deux mois apres mon depart) je n'ai toujours pas recuperer mon depot de garantie... j'ai contacté l'agence a plusieurs reprises et me suis déplacée la bas, sans resultats. On me dit me reccontacter fin de semaine mais rien n'est fait.rnQue puis-je faire pour recuperer mon argent ??? quels sont mes droi par rapport a ce retard sachant que je n'ai pas de preuves sur la date de restitution des clés ..rnQuelqu'un peut-il m'aider ??? merci!